

Pôle emploi Poitou-Charentes et AGEFOS PME signent un accord pour le développement des compétences des demandeurs d'emploi

mardi 21 octobre 2014, par [lpe](#)

Pôle emploi Poitou-Charentes et l'AGEFOS-PME Pays de Loire - Poitou-Charentes (Fonds d'assurance formation des salariés des PME) sont activement impliqués dans la sécurisation des parcours de transition professionnelle et, dans ce cadre, dans le développement des compétences des demandeurs d'emploi.

Dans cet objectif, Pôle emploi Poitou-Charentes et l'AGEFOS PME Pays de Loire/Poitou-Charentes ont signé un nouveau protocole d'accord mercredi 15 octobre à Jaunay Clan.

Cette signature a eu lieu en présence de Monsieur Gwenaél PROUTEAU, Directeur régional Pôle emploi Poitou-Charentes et Madame Céline SCHWEBEL, Vice Présidente de l'AGEFOS PME Pays de Loire - Poitou-Charentes.

La loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale du 5 mars 2014, instituant notamment le Compte personnel de formation (CPF) et le Conseil en évolution professionnelle (CEP), assoit le principe d'une adaptation et d'une évolution des parcours professionnels qui concilie l'autonomie de choix des personnes et la prise en compte des emplois porteurs sur le territoire considéré.

Dans ce cadre, Pôle emploi et AGEFOS-PME entendent poursuivre et accentuer leur collaboration en matière de formation des licenciés économiques, de mise en place de Préparations opérationnelles à l'emploi individuelles et collectives (POEI et POEC) et de promotion des contrats de professionnalisation tant pour les jeunes adultes de moins de 26 ans que pour ceux, plus âgés, s'orientant vers la préparation d'un nouveau métier.

Pôle emploi et l'AGEFOS-PME ont convenu en outre :

- ☐- de favoriser l'articulation de leurs moyens et outils au sein de leur réseau respectif ;
- ☐- d'agir auprès des autres institutions en charge de la politique de l'emploi pour faciliter l'identification territorialisée des besoins des TPE-PME en matière d'emploi et de qualification ;
- ☐- de renforcer leur coopération visant à promouvoir auprès des entreprises les dispositifs répondant à leurs besoins de recrutement.